

## CHAPITRE 21

### .. ET LES HOMMES

Le 20 septembre 1945, tous les prisonniers américains sont rapatriés.

La délégation de Tokyo a maintenant d'autres tâches: nous allons secourir, nourrir, habiller des milliers d'étrangers qui viennent de passer la guerre au Japon dans des conditions souvent misérables. Parmi eux, il y a beaucoup de prêtres, de missionnaires français ou italiens, de religieuses qui, depuis trois ans, ont vécu terrés dans leur couvent. Il y a aussi des centaines de juifs, surtout des Allemands, exclus de la colonie nazie, souvent emprisonnés et torturés par les Japonais.

Les vivres et les vêtements que nous ont abandonnés les Américains forment heureusement un stock considérable: dans les 103 camps libérés, les caisses provenant de parachutages représentent une somme de 400.000 dollars.

Nous devons aussi, sur tous les points où notre rôle d'assistance et d'intermédiaire peut être utile, contribuer à ce gigantesque mouvement de repli qui, pendant une année, va ramener sur le territoire exigu, surpeuplé, de l'archipel nippon, neuf millions de Japonais.

Ces neuf millions de rapatriés s'ajoutent à neuf millions de sinistrés. La misère est extrême dans tous les foyers, dans toutes les villes détruites, dans tous les ateliers sans travail, mais les Japonais la subissent avec une discipline silencieuse. Leur obéissance à l'Empereur est la même après la défaite que lorsqu'ils portaient, il y

a quatorze ans, à la conquête du monde jaune. Seuls à bord des *Liberty ships* que leur confient les Américains, ils reviennent de Chine, des Indes malaises ou de Birmanie. Il ne reste des prisonniers japonais qu'en Russie: l'armée du Mandchoukouo.

De Batavia, de Singapour, de Manille, de Hong-Kong ou de Changhaï, les délégués du Comité international de la Croix-Rouge, dont certains n'avaient plus donné de leurs nouvelles depuis deux ou trois ans, rétablissent leur liaison avec Genève.

Un seul ne répond pas à l'appel. C'est le Dr Vischer, qui se trouvait à Bandjermassin, dans l'île de Bornéo, au moment de l'invasion japonaise.

Pourtant, il y a un mois, lorsque j'ai demandé au Gaïmucho de faire parvenir mes instructions à tous nos délégués d'Extrême-Orient, le nom de Vischer n'a suscité aucune remarque:

- Nous transmettrons, m'a répondu le directeur du Bureau des Prisonniers.

Vischer n'a pas accusé réception.

J'ai multiplié les démarches à Tokyo pour savoir les raisons de ce silence. Et ce même fonctionnaire finit pas m'avouer:

- Le Dr Vischer est mort.

- Quand?

- En décembre 1943.

- Pourquoi me l'avez-vous caché?

- Le Ministère de la Marine doit être en mesure de vous fournir l'explication.

A la Marine, un officier se dérobe encore:

- Tous les documents concernant cette affaire ont été brûlés pendant l'incendie du Ministère.

- Quelle affaire?

- Le Dr Vischer et sa femme ont été condamnés par un tribunal de la Marine japonaise.

Je bondis:

- Pour quelle raison? A défaut de documents, je veux qu'on retrouve des témoins, les membres du tribunal.

L'officier hésite un moment, puis me promet qu'ils vont être recherchés. En effet, trois semaines plus tard, je suis mis en présence d'un lieutenant de la marine, jeune, réservé: le procureur de Bandjermassin.

- C'est moi qui ai prononcé le réquisitoire, reconnaît-il d'un ton froid.

Je retiens ma colère, car je veux savoir tout, jusqu'au moindre détail.

- Quel crime avaient-ils donc commis?

- Le Dr Vischer était porteur d'un revolver?

- A Bornéo, tout le monde est armé. Il faut un revolver, ne serait-ce que pour éloigner les chacals.

- Nous pensons aussi qu'il essayait de communiquer par T.S.F. avec les sous-marins alliés.

- Il avait donc une radio dans son hôpital?

- Non, mais dans la maison d'un natif.

- Naturellement, vous avez aussi condamné ce natif?

- Non, Vischer seulement.

- Quels renseignements aurait-il essayé de transmettre?

- Des renseignements sur les prisonniers de guerre et les internés hollandais des camps de concentration.

- S'il avait appliqué la Convention de Genève, le Japon aurait dû, non pas interdire, mais faciliter cette transmission.

- Il recevait de l'argent de l'étranger.

- Celui que la Légation de Suisse lui faisait parvenir pour sa mission, par l'intermédiaire de votre gouvernement.

- Des faits plus graves lui ont été reprochés.

- Quoi donc?

- Il a essayé de communiquer avec les internés eux-mêmes.

Je me tais. Lorsque je domine la poignante émotion qui m'étreint, je ne puis que murmurer:

- C'était son devoir.

Le Japonais ne comprend pas. Il croit m'avoir démontré la culpabilité de celui dont il a réclamé la tête et ajoute cette conclusion:

- Le Dr Vischer et sa femme ont reconnu tout cela, en avouant qu'ils faisaient partie d'un grand complot anti-japonais.

Je ne veux pas en entendre davantage. Il me faut un rapport écrit. A nouveau, le procureur me répond:

- Les actes du tribunal ont été détruits.

J'exige!

- Employez votre mémoire pour les reconstituer.

Quatre jours après, j'ai en main le texte exact du réquisitoire.

Je n'ai qu'à le lire entre les lignes pour comprendre ce que fut le calvaire de Vischer et de sa femme. Je vois leurs phalanges écrasées au cours des interrogatoires. Je vois l'abjecte prison où l'officier de la «Kempetai» les

giflait, les rouait de coups pour les faire avouer. Au tribunal, la langue japonaise est seule admise. Pas d'interprète. Pas d'avocat. Toute défense est donc impossible. Ils ignorent encore l'arrêt qui les frappe quand on les conduit sur la place des exécutions.

Là, ils sont décapités au sabre, en même temps que les vingt-six otages qu'ils avaient tenté de sauver.

L'homme qui a demandé, obtenu ce massacre, est devant moi, sans remords, impassible. Peut-être a-t-il raison. Je sais, comme lui, que Vischer est coupable.

Coupable d'avoir voulu connaître la liste des otages. Coupable de leur avoir dit - ou fait dire - (par quelles complicités - avec quels risques pour lui, pour les siens, pour son entourage) qu'il essayait de plaider leur cause auprès des autorités japonaises.

Coupable d'avoir tenté de leur apporter des secours, et, si cela fut possible, de l'avoir fait. Coupable de leur avoir fait parvenir des nouvelles ou, simplement, cette nourriture plus précieuse que le pain, cette eau plus fraîche que la source: un espoir.

Je n'ai pas besoin de relire les feuilles du procès. Je n'ai qu'à redire au procureur qui décida ce crime quelles sont les instructions d'un de nos délégués.

Je sais que Vischer est coupable de s'être inquiété du sort des prisonniers de guerre... Sur 700 prisonniers alliés internés dans l'île de Bornéo, six restaient vivants à la libération.

Je sais que Vischer est coupable d'avoir tout mis en œuvre pour que leur détresse soit connue, dût-il pour cela utiliser la liaison d'un poste clandestin. S'il envoyait des messages, je connais le secours lointain qu'il cherchait à atteindre: Genève.

Je sais que Vischer et sa femme sont coupables d'un grand complot... pas anti-japonais, mais mondial. Un complot dont le but est de venir en aide à l'homme excédé de souffrance et dont le drapeau porte une croix rouge sur fond blanc.

Je sais que Vischer a vu luire ce drapeau dans la seconde affreuse où le sabre qui l'abattit sifflait dans l'air.

Quatre mois se sont écoulés depuis notre atterrissage sur l'aérodrome d'Hanayo et ma mission au Japon touche à sa fin.

Avant de regagner l'Europe, je vais aller en Chine et en Malaisie prendre contact avec nos délégués d'Extrême-Orient. Séparés les uns des autres par des milliers de kilomètres, quinze ou seize Suisses - médecins, missionnaires, commerçants, hommes d'affaires - maintiennent en Asie la présence du Comité international de la Croix-Rouge. Auprès d'Eglé et de Jost, à Changhaï, je vais retrouver Senn, de Tchung-King; Zindel, de Hong-Kong; Bessmer, de Manille. Auprès de Schweizer, à Singapour, je vais rencontrer Hurlimann, de Saïgon; Lüthy, de Sumatra; Helbling, de Batavia; Salzmann, de Bangkok.

Chacun me racontera son histoire et l'on voudrait que ces récits fussent écrits pour montrer quels combats ils livrèrent - souvent malgré les blessures et les humiliations - pour défendre des êtres sans défense et préserver une parcelle même infime de leur existence menacée.

Quelques jours avant mon départ de Tokyo, au matin du *Thanksgiving Day*, le brigadier général F. Baker, l'un des officiers américains chargés des relations extérieures me fait savoir que le général Mac Arthur

désire recevoir la délégation du Comité international de la Croix-Rouge.

Je me rends à cette audience, accompagné de Margherita Straehler et de nos camarades Angst et Pestalozzi, qui ont passé toute la guerre au Japon, vécu sous les bombardements, secouru autant qu'ils l'ont pu les prisonniers alliés.

Le général Mac Arthur nous reçoit dans le clair bureau qu'il occupe au dernier étage du *Daiichi building*. Il porte le simple uniforme de l'armée américaine avec un seul insigne formé de cinq étoiles sur chaque épaule. Très droit, il vient vers nous, quittant sa table de travail. Des yeux perçants brillent dans son visage mince et pâle, barré par deux épais sourcils.

Nous nous sommes assis auprès de la fenêtre qui domine l'enceinte du parc impérial et le général Mac Arthur parle lentement, tout en fumant sa traditionnelle pipe de maïs.

Il nous remercie du travail accompli pour les prisonniers américains, mais on sent que sa pensée va plus loin... Il songe à tous les hommes que la Croix-Rouge a aidés, protégés, à tous ceux qui, dans leur exil, leur avilissement, n'ont plus d'autre recours que son intervention.

- On a oublié l'incalculable prix de la vie et du sang de l'homme, de sa dignité aussi.

D'une voix dure, il affirme en martelant ses mots:

- La force n'est pas la solution des problèmes. La force n'est rien. Elle n'a jamais le dernier mot... Etrange que je vous dise cela, moi, un tueur professionnel?

Cet artisan glorieux de la victoire ne dissimule pas que la paix est encore lointaine. Lorsqu'il regarde,

là-bas, vers le sud, voit-il encore se dessiner le nuage monstrueux par lequel se sont achevées les hécatombes de cinq années de guerre?

- Avec les armes actuelles et celles qui vont se développer, un nouveau conflit ne laisserait rien subsister qui vaille la peine d'être mentionné.

En des termes encore plus précis, il évoque ce danger de mort et de destruction qui pèse sur le monde.

- Trop de ressources sont anéanties, et l'épuisement physique est trop grand pour qu'il y ait une guerre dans les vingt ou vingt-cinq prochaines années. Mais après? Qu'arrivera-t-il si, d'ici là, tout n'est pas mis en oeuvre pour sauver l'homme de lui-même? Il retrouve son ton batailleur pour s'insurger contre les *craks pots*, les têtes fêlées, qui troublent et dirigent l'opinion, alors que cette question angoissante - la seule - reste en suspens.

- Qui parle dans un but désintéressé? Les Eglises ne parviennent plus à se faire écouter. Elles ne font entendre leur voix qu'une fois par semaine, alors que, sans arrêt, les *craks pots* crachent par la radio leur propagande insensée.

Et subitement il nous dit:

- Qui aura les voix assez nombreuses, assez pures, partout présentes, pour parler non plus au nom de la force, mais au nom de l'esprit?

Un instant de silence.

- Ce sera peut-être la Croix-Rouge...

Mac Arthur a déjà renvoyé deux fois l'officier qui tentait de lui rappeler les tâches qui l'attendent. Il parle depuis vingt minutes et sa voix se fait plus pressante:

- La Croix-Rouge est trop modeste. Elle est trop restée dans l'ombre. La Croix-Rouge ne devrait pas s'en

tenir à soigner les blessures physiques et à organiser des secours matériels. Ses buts sont trop restreints. Il lui faut aller au-delà...

«La Croix-Rouge occupe une position unique dans le monde. Elle jouit de la confiance universelle. Son drapeau est respecté de tous les peuples et dans toutes les nations. Il faut maintenant que cette valeur serve à plein. Il faut l'engager tout au fond du problème...»

Et le réalisme dicte à Mac Arthur ces derniers mots:

- Il s'agit seulement de savoir si vous trouverez les moyens suffisants pour défendre ces idées et propager cette foi... Est-ce que vous aurez l'argent... et les hommes?